Commune
de
SCHUTTRANGE

Grand-Duché de Luxembourg

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS

du collège des bourgmestre et échevins de la commune de Schuttrange

Séance du 07 septembre 2026

Présents : Conny NEY, bourgmestre ff.

Annick GUT, secrétaire communale ff.

Objet : Modification urgente du règlement de circulation communal

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu la loi du 6 juillet 2004 modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement grand-ducal du 6 juillet 2004 modifiant l'arrêté grand-ducal du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement général de circulation modifiée du 30 septembre 2009 de la commune de Schuttrange ;

Vu les travaux de raccordement de la canalisation dans la rue de Mensdorf à Uebersyren ;

Vu la nécessité de fermer le trottoir du côté opposé au chantier, sur toute la longueur de celui-ci ;

Vu que l'information du début de chantier nous est parvenue à ce jour et que le respect de la procédure normale et entière ne permet pas de commencer les travaux le 08 septembre 2026 ;

arrête à l'unanimité

Art. 1° A partir du 08 septembre 2026 et jusqu'au 11 septembre 2026 inclus de 07h00 à 17h00, la circulation dans la rue de Mensdorf à Uebersyren est réglementée comme suit :

Signal routier	Disposition routière appliquée	Tronçon concerné
	A,4b - Chaussée rétrécie	**Au niveau du terrain situé entre l'habitation n° 33 et n°29**
	C, 3g **L'accès est interdit aux piétons**	**le trottoir du côté opposé au chantier, sur toute la longueur de celui-ci**

Art. 2° Les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément à l'article 7 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la règlementation de la circulation sur toutes les voies publiques.

Ainsi délibéré à Schuttrange, date qu'en tête.
(suivent les signatures)

Pour expédition conforme,
Schuttrange, le 07 septembre 2026

Administration Communale SCHUTTRANGE

Conny NEY
Bourgmestre ff.

c.s. Annick GUT
Secrétaire communale ff.